

## Sévère camouflet pour la Cour des comptes

**GENÈVE** La commune du Grand-Saconnex gagne une manche notable contre la Cour des comptes. La justice constate que l'organe de contrôle a commis un déni de justice

LAURE LUGON ZUGRAVU  
@LaureLugon

A Genève, la Cour des comptes encasse un camouflet hautement vexatoire. Dans un arrêt daté du 1er septembre, la Chambre administrative de la Cour de justice estime en effet que cet organe de contrôle a commis un déni de justice à l'encontre de la commune rebelle du Grand-Saconnex, a appris *Le Temps*. Celle-ci mène en effet depuis un an un âpre combat dont elle vient de remporter une manche décisive.

«C'est un clair désaveu pour la Cour des comptes, triomphant Romain Jordan et Sarah Lopez, avocats de la commune. Les juges reconnaissent qu'elle a violé ses devoirs élémentaires d'autorité administrative en ne respectant pas la Constitution.» Au Grand-Saconnex, le conseiller administratif vert Laurent Jimaja, seul réélu aux dernières élections, se félicite de cette décision: «La Cour nous accusait d'être dans le déni et nous opposait un écran de fumée. Cette décision judiciaire est la preuve que la Cour des comptes ne peut se soustraire aux lois de la République. Sinon, qui pourrait l'arrêter?»

### Braver le «shérif»

C'est à la faveur d'un audit de légalité et de gestion estimé injuste et mensonger que l'exécutif a décidé de braver le «shérif», comme d'aucuns surnomment la Cour des comptes à Genève, en faisant recours, au nom de la commune et à titre personnel pour atteinte à la personnalité. L'audit en question accuse la commune de comportements inappropriés, de mobbing, de déni à la mairie. S'estimant accusé à tort et par des méthodes contestables, l'exécutif, sous le feu nourri d'une partie du conseil municipal, soumet alors le dossier à une pointeure du droit administratif, Robert Zimmermann, qui conclut à un rapport «partiel et partiel».

Cela va donner des ailes au Conseil administratif. Estimant que la Cour fait mentir une entreprise mandataire - chargée d'une hotline pour

**«La Cour nous accusait d'être dans le déni et nous opposait un écran de fumée»**

LAURENT JIMAJA, CONSEILLER ADMINISTRATIF VERT

les doléances du personnel -, il demande l'accès aux procès-verbaux des entretiens avec cette société et actionne une procédure pour que la Cour des comptes se soumette à la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (Lipad).

Non content de cela, l'exécutif exige un droit de rectification. La justice lui donne raison, écrivant «qu'en ne statuant pas sur leur demande en application de l'art. 47 Lipad, l'intimée a commis un déni de justice». «Partant, la Cour des comptes, contrairement à ce qu'elle prétendait, est soumise à la Lipad et est comptable de ce qu'elle écrit, résume Romain Jordan. Ce qui veut dire que l'audit peut par exemple demander l'accès et la rectification des données le concernant s'il estime qu'elles sont fausses.»

Si la Cour ne fait pas recours contre cette décision, elle va devoir trancher sur la demande de rectification et modifier son audit. Si elle s'obstine à le refuser, cela ouvrira une nouvelle voie de recours à l'audit. Contacté, le président de la Cour des comptes, François Paychère, ne souhaite pas commenter une procédure en cours.

Quand bien même tortueux, puisque la justice renvoie la cause à la Cour des comptes, cet arrêt rogne un peu de sa toute-puissance. Car il crée désormais une voie de droit contre elle. «Cette décision de justice augure d'un changement majeur, avance une source proche du dossier. Dès lors que la Cour sait devoir rendre des comptes si elle écrit n'importe quoi, elle va se calmer.»

A Genève, le Grand-Saconnex n'est pas la seule entité audité à s'être sentie lésée, voire trahie, devant des audits aux conclusions calamiteuses. Avec ce précédent, d'autres pourraient à leur tour montrer les dents. ■

### MAIS ENCORE

**Soutien à l'assurance chômage**  
L'assurance chômage pourra bien recevoir le financement additionnel de 14,2 milliards de francs nécessaires en raison du covid. Le Conseil des Etats a également approuvé lundi à l'unanimité l'adaptation de la loi qui permet d'éviter une ponction sur les salaires.

La crise du covid a fait exploser à des niveaux sans précédent les charges de l'assurance. En avril, près de 1,9 million de travailleurs ont bénéficié de réduction de l'horaire de travail. Le taux de chômage en moyenne annuelle pour cette année est estimé à 3,8%.  
ATS

AVEC LE SOUTIEN DE 

## Le sport sur ordonnance pour freiner les coûts de la santé

**RÉFORME** Sur les quelque 82 milliards de francs dépensés pour la santé, moins de 3% de ces coûts sont consacrés à la prévention en Suisse. Si ces montants restent dérisoires, les professionnels se mobilisent pour inverser la tendance

NOÉMIE GUIGNARD

La paresse a son coût. Plus de 2 milliards de francs par an, selon un rapport de l'Office fédéral du sport de 2013. En Suisse, la sédentarité est un fléau qui se traduit par les chiffres: 2900 décès prématurés chaque année et plus d'un quart de la population qui souffre de maladies non transmissibles comme le diabète, les affections cardiovasculaires ou encore certains cancers. A ce jour, l'ensemble de ces pathologies engendre 80% des coûts de la santé. Il y a donc urgence à inciter la population à adopter un mode de vie sain, afin d'éviter la moitié des maladies non transmissibles. Ou tout du moins de les retarder.

Ainsi, les médecins n'hésitent plus à prescrire une partie de pétanque, par exemple, ou encore la marche à pied pour se rendre au travail. «L'objectif n'est pas de transformer les patients en sportifs de haut niveau, mais de les inciter à bouger au moins deux heures et demie par semaine», résume le professeur Jacques Cornuz, directeur général d'Unisanté, le Centre universitaire de médecine générale et santé publique basé à Lausanne. Les bienfaits d'une activité physique régulière ne sont plus à démontrer: réduction du risque d'hypertension, de surcharge pondérale, de cardiopathies coronariennes, d'accident vasculaire cérébral, de diabète, de cancer du sein et du colon, amélioration de l'état général des os.

### «Mieux vaut prévenir que guérir»

Approche complémentaire d'autres types d'interventions, la prévention des maladies et la promotion de la santé sont longtemps restées le parent pauvre des politiques de santé publique. Or, malgré l'échec en 2012 de la loi sur la prévention, les professionnels de la santé s'accordent sur le fait qu'il existe désormais une vision commune en la matière. Ainsi, communes, cantons ou encore Office fédéral de la santé publique multiplient les stratégies et les programmes pour renforcer l'attractivité de l'activité physique.

Alors que la promotion de la santé fait désormais partie intégrante de la formation des nouvelles générations de mé-



En Suisse, la sédentarité cause, entre autres, 2900 décès prématurés chaque année. (TARA MOORE/GETTY IMAGES)

deux, le canton de Vaud a vu émerger depuis une dizaine d'années des spécialistes en APA. Comprennez par-là: spécialistes en activités physiques adaptées et santé. «On se base sur le modèle biopsychosocial, qui considère la santé selon des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. Notre but est d'agir tant sur l'amélioration de la santé physiologique de l'individu que sur des facteurs psychologiques tels que la confiance en soi et l'amélioration du contexte social», précise le coprésident de l'Association suisse des professionnels en activités physiques adaptées, Bastien Passet.

### «On doit inciter les patients à bouger au moins deux heures et demie par semaine»

JACQUES CORNUZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNISANTÉ, À LAUSANNE

Si la formation était jusque-là dispensée au niveau universitaire, les premiers diplômes de CFC d'assistant en promotion de l'activité physique et de la santé ont été délivrés l'an dernier. Revers de l'engouement actuel, les différentes stratégies de promotion de la santé restent éclatées aux échelons cantonaux et communaux. Elles manquent encore de coordination au niveau national.

Pour y remédier et «ancrer durablement dans la politique suisse le thème d'une activité physique favorisant la

santé», la fédération Alliance activité physique, sport et santé vient d'être constituée. «Les parlementaires pensent encore trop souvent que l'activité physique est du ressort de la responsabilité individuelle. On peut le comprendre, mais on insiste sur le fait que certaines structures, notamment l'environnement urbain, sont souvent défavorables au mouvement. On souhaite donc leur montrer quels sont les champs d'action possibles», précise Corina Wirth, directrice de Santé publique Suisse, l'un des membres fondateurs de cette fédération.

### Changer les villes

A l'échelon régional, de plus en plus d'acteurs travaillent déjà à une vision interdisciplinaire de santé urbaine qui tient compte de l'environnement et des installations disponibles. Parfois, un simple lampadaire peut faire la différence. «La santé est largement tributaire de l'environnement. Si les rues sont trop sombres par exemple, une personne âgée pourrait renoncer à sortir alors qu'un éclairage adéquat pourrait l'encourager à marcher», analyse Jacques Cornuz.

Remplacer autant que possible les passages souterrains par des passerelles végétalisées, créer des balcons publics qui offrent des points de vue, l'aménagement de l'espace urbain est désormais le fruit d'une réflexion concertée et interdisciplinaire pour remodeler les villes et les rendre plus favorables à une mobilité active. Pour le directeur d'Unisanté, il s'agit de créer «un environnement favorable dans le tissu urbain qui donne aux sédentaires l'envie de se bouger sans s'en rendre compte». ■

CHARTRE ÉDITORIALE Le contenu de cet article est réalisé par une journaliste de la rédaction du «Temps» avec le soutien du partenaire. Infos: [uvv@letemps.ch/partnariats](mailto:uvv@letemps.ch/partnariats)

## MÉTÉO

## ÉPHÉMÉRIDE

Mardi 15 septembre 2020



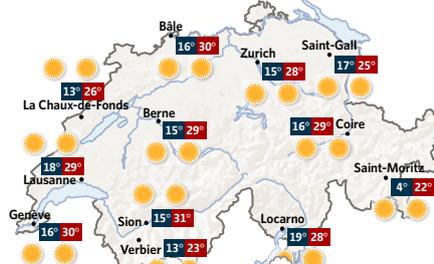
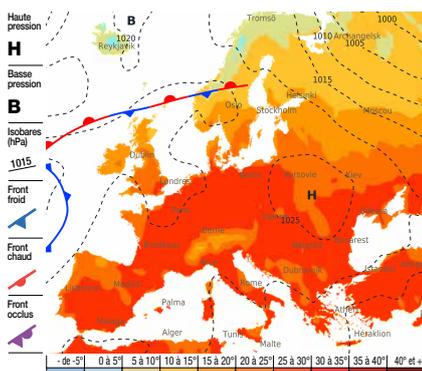
lever: 07h14  
coucher: 19h47  
3 minutes de soleil en moins



lever: 04h11  
coucher: 19h16

lune décroissante  
taux de remplissage: 6%

### Situation générale aujourd'hui à 13h



**L'ANTICYCLONE** qui recouvre l'Europe centrale s'affaiblira légèrement au fil des jours. Mais toujours pas de véritable dégradation en vue. Le temps sec et trop chaud pour la saison va encore prédominer. Au vu des projections, le mois de septembre en Suisse

pourrait être dans le top 10 des mois de septembre les plus chauds depuis le début des mesures, rejoignant les mois de septembre des années 1949, 1961, 1987, 2006 et 2016. Localement, septembre 2020 pourrait même afficher un record de chaleur.

### PRÉVISIONS À CINQ JOURS

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	60%	60%	60%	40%	40%
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura	15°/28°	13°/27°	12°/24°	12°/25°	12°/24°
Limite du stratus	-	-	-	1200 m	-
Alpes vaudoises et valaisannes (500 m)	16°/29°	15°/28°	14°/28°	14°/27°	14°/26°
Limite du stratus	-	-	-	-	-
Suisse centrale et orientale	14°/29°	13°/26°	13°/24°	12°/25°	12°/25°
Limite du stratus	-	-	-	-	-
Sud des Alpes	18°/27°	17°/27°	18°/26°	18°/24°	16°/22°
Limite du stratus	-	-	-	-	-

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi. Les températures indiquées sont les valeurs minimales (en bleu) et maximales (en rouge)

MétéoSuisse tél. 0900 162 666 en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24 (fr. 2.90 la minute)

[www.MeteoSuisse.ch](http://www.MeteoSuisse.ch)